REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

# DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **6 avril 2009**

Délibération n° 2009-0665

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Subvention à l'association des Burkinabé de Lyon (ABL)

service : Direction générale - Direction des relations internationales

**Rapporteur :** Monsieur Julien-Laferrière

**Président :** Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 mars 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 7 avril 2009

*Présents :* MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Serres, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

*Absents excusés :* MM. Passi (pouvoir à M. Réale), Sécheresse (pouvoir à M. Lebuhotel), Desseigne (pouvoir à M. Imbert Y), Mme Peytavin (pouvoir à M. Plazzi), M. Blein (pouvoir à M. Longueval), Mme Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), MM. Rivalta (pouvoir à M. Terracher), Auroy (pouvoir à M. Abadie), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), MM. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Coste (pouvoir à Mme Chevallier), Deschamps (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Dubos (pouvoir à M. Goux), MM. Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Galliano (pouvoir à M. Lyonnet), Mme Ghemri (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Kabalo (pouvoir à Mme Pédrini), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Flaconnèche), M. Pillon (pouvoir à Mme Vullien), Mme Revel (pouvoir à M. Léonard), MM. Sangalli (pouvoir à M. Colin), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Mmes Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), Yérémian (pouvoir à M. Barthelémy).

*Absents non excusés :* MM. Albrand, Genin, Louis, Mme Palleja.

***Séance publique du 6 avril 2009***

***Délibération n° 2009-0665***

| | |
|---|---|
| commission principale : | développement économique |
| objet : | **Subvention à l'association des Burkinabé de Lyon (ABL)** |
| service : | Direction générale - Direction des relations internationales |

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 18 mars 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans un contexte mondial en pleine évolution, les états, les institutions multilatérales, les organismes non gouvernementaux ne sont plus les seuls acteurs de l'aide au développement. Les collectivités territoriales du Nord et du Sud sont devenues des acteurs incontournables des relations internationales.

Aujourd'hui, la Communauté urbaine et la ville de Lyon s'associent au sein du dispositif de soutien aux associations de solidarité internationale pour organiser, à une échelle pertinente, la mise en synergie des acteurs de leur territoire, pour faire émerger des projets efficaces et les mutualiser. Ils jouent un rôle concret d'impulsion de projets collectifs de solidarité et accompagnent le développement du savoir-faire de nombreux acteurs lyonnais dans le montage, la gestion et le financement de projets de solidarité internationale. Ces actions sont constitutives de l'identité même du territoire lyonnais, berceau d'initiatives dont la notoriété n'est plus à démontrer : GIP-Resacoop, collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR) fondation Mérieux, Handicap international, Vétérinaires sans frontières, Bioforce, etc.

Ce dispositif s'adresse donc aux citoyens lyonnais, notamment les acteurs de la solidarité internationale, avec une attention particulière portée sur les populations grand-lyonnaises issues des pays dans lesquels la ville de Lyon a déjà une action.

Dans un second temps, ce dispositif permet aux acteurs locaux de la solidarité internationale d'agir à l'étranger sur les zones où la Communauté urbaine est présente.

C'est dans le cadre de ce dispositif associations de solidarité internationale que la Communauté urbaine serait amenée à soutenir le projet de l'association lyonnaise : Association des Burkinabé de Lyon (ABL), domiciliée au centre social oecuménique de Villeurbanne (CCO) 39, rue Georges Courteline - 69100 Villeurbanne.

L'ABL se veut être un cadre de rencontre et d'échange entre les Burkinabé résidents à Lyon et ses alentours et aussi entre Burkinabé et Rhône-alpins.

L'ABL a pour objectifs de :

- permettre l'intégration des nouveaux arrivants à Lyon et/ou ses alentours,
- permettre des échanges entre les Burkinabé et Rhône-alpins et les autres communautés,
- promouvoir le Burkina et sa culture.

Le projet spécifique consiste en l'organisation de la quatrième édition de la journée culturelle ABL au CCO de Villeurbanne le 2 mai 2009, permettant de réunir à la fois la communauté burkinabé à Lyon et les amis du Burkina.

Le déroulé de la journée est le suivant :

- conférence : le rôle et l'évolution des femmes dans la société burkinabé animée par Monique Ilboudo (actuelle ambassadrice du Burkina au Danemark, écrivain renommée en Afrique et dans le monde entier),
- contes : pour les petits (et les grands) par Ibrahima Kienou (conteur professionnel),
- atelier danse burkinabé : animé par Ibrahima Kiénou (professeur de danse à Lyon 2/3),
- atelier de cuisine : pour les petits (et les grands) spécial gouter burkinabé,
- déjeuner : brochettes, poulet flambé et découverte de la bière métisse (brevet d'un jeune burkinabé résident à Bruxelles),
- défilé de mode organisé par une élève en école de mode et stylisme à Lyon qui a obtenu le premier prix dans un concours national,
- projection cinématographique,
- concert live : Bebey et Bassmandelson.

Pour la Communauté urbaine, soutenir ce type d'action est une bonne opportunité de faire le lien entre ses engagements de coopération avec les villes et les pays dont sont issues ces communautés et les citoyens grandlyonnais. De plus, cette association participe à l'intégration des jeunes étudiants ou nouveaux arrivants d'origine africaine et promeut la richesse de la culture de son pays d'origine. C'est une belle occasion d'échanges entre les cultures et les populations.

La Communauté urbaine est sollicité pour participer au financement, à hauteur de 1 000 €, de ce projet spécifique qui contribue à l'émergence des acteurs locaux dans le domaine de la solidarité internationale ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le versement d'une subvention d'un montant de 1 000 € pour l'exercice 2009 à l'Association des Burkinabé de Lyon.

**2° - La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - centre budgétaire 1220 - centre de gestion 122 100 - compte 657 480 - fonction 04.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 8 avril 2009.**